



Encore plus de financement pour les PME grâce à une extension de l'accord entre le FEI et les SOCAMA

Date: 27/01/2010

Le Fonds Européen d'Investissement a prolongé son accord de contre-garantie avec les SOCAMA et les Banques Populaires dans le cadre du programme CIP de l'Union européenne, afin d'améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises françaises et en particuliers les très petites entreprises (TPE).

La continuité de la coopération est donc assurée et les entreprises peuvent accéder à des ressources supplémentaires, participant ainsi au développement de la compétitivité de l'économie française et à la création de nouveaux emplois.

Cette extension jusqu'en mi-2011 renforce une collaboration commencée en 2003 sous le précédent programme européen. Le soutien de l'Union européenne concerne deux produits offerts par les SOCAMA: le Prêt Express SOCAMA Européen, qui finance les PME voulant faire des investissements dans leurs entreprises, sans caution personnelle; et le Prêt SOCAMA Transmission Reprise qui apporte le financement nécessaire pour reprendre une entreprise tout en limitant les risques sur les biens personnels.

Depuis le début de la collaboration en 2008 entre le Fonds européen d'investissement et le réseau des SOCAMAs et des Banques Populaires dans le cadre du programme CIP, ce sont déjà 24 765 garanties et prêts aux PME qui ont été octroyés au 31/12/2009. La prolongation va permettre d'accroître encore ce chiffre et contribuer à améliorer les conditions d'accès au financement des PME françaises en ces moments de turbulences économiques engendrées par la crise financière mondiale.

A propos du FEI

Le FEI est l'organe de l'Union européenne spécialisée dans le financement des PME. La mission centrale du FEI est de soutenir, par le canal d'intermédiaires financiers, les petites et moyennes entreprises européennes. Le FEI opère en qualité de fonds de fonds sur le marché du capital risque et élabore et développe des instruments de garantie qui ciblent tout particulièrement ce segment de marché. De par son action, le FEI contribue aux objectifs de l'Union européenne en termes de support à l'innovation, à la recherche et développement régional, à l'entrepreneuriat, à la croissance et à l'emploi.

Contact presse: David Yormesor, d.yormesor@eif.org - tel.(+352) 42 66 88 346, site web du FEI: www.eif.org



A propos des SOCAMA

La Fédération nationale des Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales (SOCAMA) est le premier réseau français de cautionnement mutuel artisanal. 28 SOCAMA garantissent les crédits de plus de 250 000 sociétaires artisans et commerçants en France. Administrés par des chefs d'entreprise, elles facilitent le financement des entreprises en apportant leur garantie aux crédits accordés aux entrepreneurs par les Banques Populaires.

